

Sous la Présidence de :

Monsieur Christian AUDOUIN, Président du PNR de Millevaches en Limousin, Président du Comité de pilotage.

Participants :

Madame Sylvie MASSON, sous-préfecture d'Ussel
Monsieur Daniel MONTEIL, conseil municipal de Bonnefond
Monsieur Pierre ESTRADÉ, maire de Péret Bel-Air
Madame Sandrine DELAMOUR, communauté de commune Bugeat-Sornac
Monsieur Xavier SAINT-LEGER, ONCFS
Monsieur Mathieu CHAUMEIL, ONEMA
Monsieur Erwan HENNEQUIN, CEN Limousin
Madame Véronique DAVIAUD, CEN Limousin
Madame Marion PAROIS, PNR de Millevaches en Limousin, animatrice du site

Personnes excusées :

Monsieur Gérard VANDENBROUCKE, Président de région Limousin
Monsieur Bernard POUYAUD, Vice-Président au PNR de Millevaches
Monsieur Thierry FOURGEAUD, DREAL
Madame Ghislaine NIGEN, DDT
Monsieur Jacques DESCARGUES, président de l'ADRT Corrèze
Monsieur Robert FLAURAUD, CBNMC

Daniel Monteil accueille les participants puis Christian Audouin introduit la séance. Marion Parois présente ensuite l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- Bilan de l'animation 2014-2015
- Validation du programme d'activité 2015-2016
- Renouvellement de la Présidence et de la structure porteuse.

Christian Audouin propose de commencer par le renouvellement de la présidence du comité de pilotage car il risque de s'absenter avant la fin de la réunion. Il rappelle le rôle et les obligations de la structure porteuse et du Président du Comité de Pilotage.

Marion explique que le PNR de Millevaches en limousin souhaite poursuivre l'animation du DOCOB

de la ZSC « Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret Bel-Air » en maîtrise d'ouvrage et désigne nominativement Bernard Pouyaud comme candidat pour la présidence du Comité de Pilotage.

Elle rappelle que la lettre d'invitation au présent Comité de Pilotage invitait les différentes structures à faire remonter leur éventuelle candidature auprès du PNR et /ou de la préfecture. Le PNR n'a reçu aucune candidature. Madame Masson affirme que les services de la sous-préfecture n'en n'ont pas reçu non plus.

Il est indiqué que les candidatures sont toujours recevables. Aucun participant ne se manifeste. Le comité de pilotage valide le fait que le PNR poursuit l'animation du DOCOB de ce site Natura 2000 en maîtrise d'ouvrage.

L'animatrice présente de nouveau les excuses de Bernard Pouyaud, Vice-Président au PNR pour son absence à cette réunion. Christian Audouin précise qu'il s'agit d'un élu de Pérols-sur-Vézère qui est un scientifique spécialisé dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques, thématiques importantes pour ce site Natura 2000.

Personne ne s'oppose à cette candidature : Bernard Pouyaud est élu membre du Comité de pilotage.

Bilan de l'animation 2014-2015 :

Après avoir rappelé les principaux chiffres clés de ce site Natura 2000, le bilan de l'animation 2014-2015 est présenté. Pour cette période d'animation, 62 jours d'animation étaient prévus.

→ Voir le diaporama ci-joint.

- Gestion des habitats et des espèces

En ce qui concerne la contractualisation depuis 2007, le bilan global est très positif. Cinq agriculteurs ont contractualisés des MAEt sur environ 25 % de la surface du site ce qui représente un investissement de l'ordre de 222 600 € sur 5 ans.

Huit contrats non agricoles et non forestiers ont été montés sur ce site Natura 2000. Ce dernier a par ailleurs fait l'objet de quatre dossiers dans le cadre du Programme Local Agrienvironnemental (PLAE) du PNR. Ces deux outils de gestion ont principalement consisté en des travaux de bucheronnage/débardage, débroussaillage, broyage, fauche de fougères et mise en place de clôtures et autres aménagements pour le bétail.

Un de ces contrats Natura 2000 est arrivé à son terme en 2014. Il avait mis en place en 2009 par le PNR (maitre d'ouvrage) sur le sectionnal du Bourg de Péret-Bel-Air afin de conserver les habitats d'intérêt communautaires (landes, pelouses...). La première phase des travaux a consisté à limiter le boisement de la lande principalement par le pin sylvestre sur une surface de 2,86 ha. Il s'agissait donc de bucheronnage sélectif suivi par du débardage des futs par traction animale. Dans un deuxième temps, du girobroyage a permis de rajeunir 2,53 ha de lande et de limiter le recouvrement des arbrisseaux. Plus de 2000 m de clôture ont été posées afin d'anticiper un entretien pastoral et ainsi de poursuivre les efforts de restauration à l'issue du contrat.

En complément de ces actions, le travail consistait à gérer le développement de la fougère aigle qui empêche aux autres végétaux de pousser et conduit à un mauvais état de la pelouse sur près de 4 ha. Pour cela, un rouleau « brise fougère », constitué de barres horizontales et tractées par un cheval est passé sur les fougères deux fois par an (mi-juin et mi-août) pendant 5 ans. L'outil aplatit cette plante

mais ne la coupe pas : cela n'entraîne pas son dépérissement immédiat mais la fait souffrir ce qui permet d'épuiser son rhizome (tige souterraine remplie de réserves alimentaires). Le paturage est venu compléter ces travaux et la régression de la fougère est nettement observée même si nous ne disposons que de peu de recul.

Le coût global de ces travaux s'est élevé à 41 100 €.

A l'heure actuelle, il ne reste plus de contrats en cours sur ce site Natura 2000, que ce soient des contrats Natura 2000 ou dans le cadre du PLAE.

→ L'ensemble de ces travaux de restauration et d'entretien y compris les MAE représente 442 400 € depuis le début de l'animation et concernent 36 % de la surface de ce site.

- **Communication, sensibilisation**

Le N° 3 de « Entre landes et tourbières » est sur le point d'être éditée et sera diffusé à 450 exemplaires dans les boîtes aux lettres des habitants d'Ambrugeat, Bonnefond, Davignac, Péret Bel Air et Pérols sur Vézère (+ dépôt en mairies et distribution lors des animations).

Un site internet dédié au site Natura 2000 « Tourbières et Fonds Tourbeux de Bonnefon et Péret-Bel-Air » est en cours d'élaboration. Composé de 3 onglets, il permettra de regrouper l'ensemble une mine d'information allant d'informations générales sur le réseau Natura 2000, à des informations plus techniques tel que la contractualisation de contrats (à qui s'adresser, comment) en passant par une description précise du site.

Trois sorties grands public ont été organisées en 2014 en partenariat avec le CEN.

Une première s'est déroulée dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides le 17 février 2014. Il s'agissait d'une visite de la ferme de Jacques Virolle, adhérent au Réseau Zones Humides Limousin. Durant un après-midi, les 44 participants (dont 19 étudiants du Lycée de Neuvic) ont pu suivre cet éleveur de Péret-Bel-Air à la découverte de son exploitation agricole et de ces projets de restauration de zones humides tourbeuses avec des Highland Cattle. Ce fut également l'occasion pour eux de découvrir le site Natura 2000.

Le 3 juillet, ce fut l'occasion pour 6 personnes de venir à la découverte des libellules lors d'un après-midi très ensoleillé. Après avoir appris quelques notions théoriques sur ces insectes étonnants, le groupe a pu observer leur spectaculaire ballet amoureux. Equipés de filets, les participants ont ensuite testé leur dextérité en essayant de les capturer afin de pouvoir les identifier. En présence de Jacques Virolle, agriculteur sur le site, ce fut également l'occasion de parler de la gestion mise en place dans le cadre de Natura 2000.

Au cours d'une randonnée matinale, le 22 juillet, près de 20 personnes ont découvert la tourbière de la Ferrière et les espèces qui y vivent au cœur du site Natura 2000 de Bonnefond. Drosera, Andromède, et Canneberge sont autant de végétaux caractéristiques des tourbières et qui ont pu être observés lors de cette matinée conviviale rythmée par de nombreuses chutes liées au sol instable ! Sortie également co-organisée avec l'association Sentiers Pédestres de Davignac.



Des étudiants en licence de géographie ont également été accueillis sur le site pour découvrir les paysages caractéristiques du plateau de Millevaches dans le cadre de la réalisation d'une maquette 3D à l'échelle du PNR (appréciation des couleurs et des textures).

- **Amélioration des connaissances**

Une journée de prospection de la moule perlière et de l'isoète à spores spinuleuses a été effectuée par deux agents du PNR sur la Dadalouze. Trois stations ont été prospectées : Pont de Commerly, aval de l'usine électrique de Viossanges et Pont Beau. Aucune de ces deux espèces n'a cependant été observée. Il s'agit probablement du fait que ces stations se situent beaucoup trop proches des sources.

De nouvelles journées de prospections sont prévues au printemps et concerneront un secteur plus à l'aval, sur la Corrèze, notamment au niveau du Puy Redon.

Mathieu Chaumeil de l'ONEMA confirme que cette situation vraiment en tête de bassin versant n'est forcément favorable à la présence des deux espèces recherchées. Il conseille également de se tourner vers le Lycée de Neuvic qui effectue régulièrement des prospections de moules perlières notamment sur ce secteur.

- **Autres points**

Cette année d'animation a permis de poursuivre la mise à jour du Document d'Objectifs et d'actualiser le formulaire standard de données.

Perspectives pour l'animation 2015-2016

- **Gestion des habitats et des espèces :**

- Contractualisation de MAEc
- Prévision de Contrats Natura 2000 :

Il existe une convention entre le PNR et l'Ecole Forestière de Meymac qui prévoit de confier des petits chantiers pédagogiques aux étudiants dans le cadre de contrats Natura 2000. Nous essaierons cette année de prévoir un chantier de ce type. Certaines parcelles au lieu-dit « Les Combeaux » à l'Est de la Naucodie pourraient constituer des chantiers intéressants. Il conviendra alors d'entamer un travail avec le(s) propriétaire(s) et l'équipe éducative du Lycée.

D'autres parcelles au niveau du Puy Peyrière mériteraient quelques travaux de restauration de la lande, bucheronnage et amélioration feuillue. De même, il conviendra de prendre contact avec les propriétaires afin d'identifier les opportunités de gestion.

Par ailleurs, suite à des rencontres avec le Conservatoire d'Espaces Naturels, le périmètre concerné par le plan de gestion de la Tourbière de la Ferrière (en cours de révision) sera élargi en englobant notamment le secteur Est de la Naucodie compris dans le site Natura 2000. Il est convenu que l'animatrice du site Natura 2000 participe à la rédaction du plan de gestion pour ce qui concerne l'extension comprise dans sa zone d'étude.

- **Amélioration des connaissances / suivi scientifique :**

Lors de la prochaine période d'animation, nous prévoyons de mettre en place un suivi de l'état de conservation de plusieurs milieux remarquables. Dans ce cadre, l'animatrice du site participera à une formation ATEN de 3,5 jours en septembre.

- **Communication :**

- Alimentation du site internet
- Organisation d'une sortie grand public
- Edition de la 4^{ème} lettre de liaison

- **Contribution au projet Life.**

L'animatrice contribuera au projet Life « La gestion des friches, une option pour protéger la nature dans un contexte d'occupation du sol mouvante » porté par le PNR de Millevaches en Limousin pour ce qui concerne le périmètre de ce site Natura 2000.

Ce programme d'action prévoit 59 jours d'animation pour un coût d'environ 14 700 €.

Discussions :

Daniel Monteil exprime son sentiment de manque de communication auprès des communes. Ces dernières devraient être plus sollicitées car elles possèdent de nombreuses ressources qu'elles aimeraient partager (photos, connaissances naturalistes...).

Christian Audouin rappelle que la structure animatrice répond favorablement à toutes les sollicitations.

Les discussions qui en découlent conduisent à proposer d'organiser une réunion publique en été (afin de toucher les personnes en résidences secondaires) suivi d'une sortie terrain. Cette proposition fait l'unanimité elle devra être organisée en partenariat avec le CEN et les communes concernées par le site Natura 2000. Elle permettrait de rappeler ce qu'est un site Natura 2000, de présenter plus particulièrement le site « Tourbières et Fonds Tourbeux de Bonnefond et Prêt-Bel-Air » et les différents outils mobilisables.

Il est demandé à l'ONEMA si des travaux sur la ripisylve sont prévus sur la Dadalouze. La réponse est négative.